

Le comité

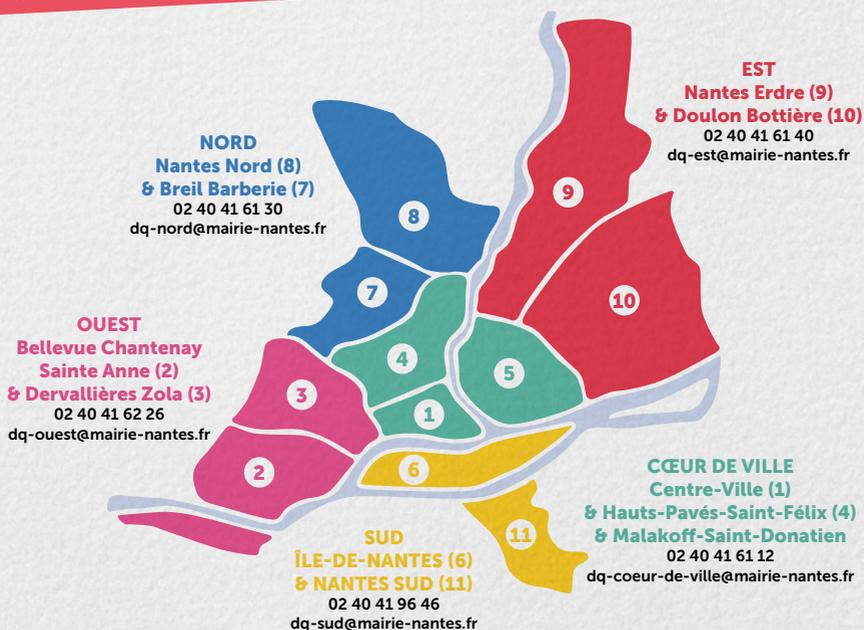
DE VOTRE QUARTIER

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie de votre quartier ?
Rejoignez le comité de votre quartier !

Avec d'autres habitants et représentants associatifs de votre quartier, et accompagné d'un élu de quartier, vous accueillerez les habitants ayant une idée, participerez aux échanges et déciderez par consensus de l'aide apportée. Des soirées riches d'échanges et de débats autour d'initiatives citoyennes qui animent l'espace public, contribuent à la transition écologique et développent les solidarités locales.

Envie de proposer une idée ?
Rejoindre un comité de quartier ?

CONTACTEZ VOTRE DIRECTION DE QUARTIER !



DG Information et Relation au Citoyen - Ville de Nantes - 2022-04-1250 - © Crédit photo : Valéry Joncheray
Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

Les budgets PARTICIPATIFS

**Proposez, choisissez,
réalisez VOS idées !**



Ma ville, mon quartier,
je participe

metropole.nantes.fr/budgets-participatifs

ALL NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr



Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1
Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes

Les budgets participatifs



Les budgets participatifs, c'est un dispositif de soutien aux initiatives citoyennes dans tous les quartiers nantais. Sa particularité principale ? Les citoyens sont impliqués à toutes les étapes du projet, et délibèrent collectivement de l'aide apportée.

LES ÉTAPES

1



Proposez une idée

Inspirez-vous en prenant connaissance des autres projets réalisés, et contactez votre direction de quartier près de chez vous, ou envoyez un mail à : budgets.participatifs@mairie-nantes.fr L'étape suivante : formalisez votre idée dans une fiche projet.

2



Choisissez les idées, accompagnez les projets

Tous les porteurs de projet présentent ensuite leur idée au comité d'animation de leur quartier, composé d'habitants, de représentants associatifs et d'un élu de quartier. Il se réunit environ 7 fois par an dans chaque quartier, et décide par consensus de l'aide apportée.

3



Réalisez votre idée

Avec la Ville de Nantes, vous vous engagez mutuellement à mener à bien ce projet, dans une logique de 50/50. La collectivité vous accompagne globalement, selon vos besoins, avec une aide financière bien sûr, mais aussi des conseils, des partenariats avec d'autres acteurs locaux, une aide matérielle ou logistique. En contrepartie, vous êtes garant de la mise en oeuvre du projet. Une fois votre projet réalisé, partagez votre expérience pour donner envie à d'autres de se lancer.

QUI PEUT PROPOSER UNE IDÉE ?

Tous les habitants de la ville de Nantes peuvent proposer une idée, même les mineurs, à la condition d'être accompagnés d'un adulte référent. Une seule condition : être un collectif (ex. groupe de citoyens, association, acteur de l'économie sociale et solidaire...)

QUAND PROPOSER UNE IDÉE ?

Quand vous voulez, la réception des projets se fait au fil de l'eau.

QUELS SONT LES PROJETS ÉLIGIBLES ?

Soyez ambitieux ! Tous les projets d'intérêt général, locaux et créateurs de lien entre habitants et acteurs des quartiers sont éligibles.



Retrouvez toutes les idées de projet, les avis et débats concernant les budgets participatifs sur [dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr /budgets-participatifs](http://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/budgets-participatifs)